



Association des **AMIS DE LA FAÏENCE DE SINCENY**

Procès-Verbal de l' assemblée générale de l' association « Les Amis de la Faïence de Sinceny »

Le lundi 21 décembre 2020, les membres de l' association « Les Amis de la Faïence de Sinceny » n'ayant pu se réunir comme à l' accoutumée, au siège de l' association à la mairie de Sinceny(02) à cause des restrictions sanitaires exceptionnelles, ont pris part à l' assemblée générale en distanciel, en répondant au mail (ou au courrier) envoyé par le président, Monsieur Bernard Violette.

A noter que Monsieur Bernard Violette, président de l' association, a envoyé à tous les membres le 7 décembre 2020 un mail (ou courrier papier) d' invitation à l'assemblée générale du 21 décembre 2020 dans lequel il a joint :

- le compte-rendu de l'assemblée générale du 7 décembre 2019
- le bilan financier 2020

Le quorum est atteint avec 23 participants par courriel et 3 par courrier, soit avec 26 participants au total.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 7 décembre 2019
- Rapport moral par le président Bernard Violette
- Bilan financier 2020
- Compte-rendu des activités 2020
- Programme des activités 2021
- Suggestions pour 2021

*** Approbation du compte-rendu de l' assemblée générale du 7 décembre 2019**

Le compte-rendu est approuvé à l' unanimité.

*** Rapport moral par le président Bernard Violette**

Cette année nous avons eu à regretter la disparition de plusieurs membres de notre association : Monsieur Bernard Degonville, initiateur à la création de la foire à la Faïence, Monsieur Jacques Desallangre, adhérent et parlementaire bienfaiteur et Monsieur Yvon Mistral, grand collectionneur très investi dans notre association.

Nous n'avons pas pu organiser de manifestations, mais je remercie les 46 adhérents qui ont payé leur cotisation 2020 et ceux qui ont fait des dons.

Siège social : Mairie de Sinceny Place du 8 mai 1945 02300 Sinceny - Tél. : 0323521512

Les statuts de l'association sont disponibles à la mairie de Sinceny

Le Bureau : C. Galet, C. Honoré, J. Marquette, J-S Simon, B Violette, M-L Wattiaux

SITE INTERNET : <http://www.faïence-sinceny.fr>

Nous proposons de reporter la cotisation sur l'année 2021 pour les personnes l'ayant réglée en 2020. Les justificatifs pour les dons de l'année 2020 seront envoyés en début d'année. A noter que le montant de la cotisation reste inchangé (17€) et que les dons sont toujours les bienvenus.

Je remercie également la municipalité pour le versement de la subvention cette année.

Le rapprochement avec l'Association pour l'Etude de la Céramique nous a permis de pouvoir connaître leurs manifestations et d'assister à des visioconférences très appréciées par nos adhérents.

Je remercie les collectionneurs pour la rédaction des articles sur le site internet de l'association et les sollicite à nouveau pour de nouveaux articles dans la rubrique « histoire de faïence », qui intéresse beaucoup nos adhérents.

N'hésitez pas à nous envoyer des photos pour alimenter le musée virtuel.

Par l'intermédiaire du site internet, nous sommes sollicités régulièrement pour des expertises de faïences ou envoi de livrets.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

*** Rapport financier 2020**

Madame Claudine Galet, trésorière, détaille le bilan financier 2020 comme suit :

- les recettes s'élèvent à 1846 euros
- les dépenses s'élèvent à 451,13 euros
- le bilan financier fait ressortir un solde positif de 1394,89 euros
- la disponibilité bancaire s'élève à 7718,35 euros ainsi répartis :
 - compte-courant = 319,47 euros
 - placement livret = 7398,88 euros

Les comptes ont été vérifiés par Monsieur Marcel Hirsoil, commissaire aux comptes le 15 décembre 2020 et certifiés exacts.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

*** Compte-rendu des activités de l'année 2020**

Malheureusement, nous n'avons pas pu réaliser le programme de nos activités, mais nous avons pu assister aux visioconférences organisées par l'Association pour l'Etude de la Céramique et les Amis de Sèvres.

*** Programme des activités de 2021**

En fonction des conditions sanitaires, nous espérons organiser : des sorties ponctuelles de proximité (visites de musées, sites), des conférences dès que possible et la Journée de la Faïence le samedi 9 octobre avec une conférence et une sortie.

Siège social : Mairie de Sinceny Place du 8 mai 1945 02300 Sinceny - Tél. : 0323521512

Les statuts de l'association sont disponibles à la mairie de Sinceny

Le Bureau : C. Galet, C. Honoré, J. Marquette, J-S Simon, B Violette, M-L Wattiaux

SITE INTERNET : <http://www.faience-sinceny.fr>

Nous allons continuer à relayer des vidéoconférences et à alimenter le site internet de l'association.

Il ne nous semble pas possible de mettre en place la biennale dans de bonnes conditions en 2021, aussi nous vous proposons de la reporter en 2022.

Le maigre programme ainsi proposé est approuvé à l'unanimité.

*** Suggestions des participants**

- Etude comparative d'une faïence de Sinceny avec son double issu d'une autre fabrique : formes, couleurs, décors, peinture, etc...
Cette étude pourrait faire l'objet d'une conférence ou parution sur le site internet et présentée aux écoles ou autres publics de façon pédagogique.
- Achat d'un studio photo portable pour prendre en photo les faïences à mettre sur le site.
- Mise à jour et enrichissement du contenu du site internet. Nouvelles rubriques et nouveaux articles sur ce même site.
- Renforcer la mise en avant des vidéoconférences de nos associations partenaires.
- Organiser des ventes, à la destination exclusive des membres de l'association, d'objets en lien avec la faïence de Sinceny tels que cartes postales, livres, faïences.
- Prévoir une conférence sur les carreaux français des 18ème et 19ème siècles, en présentiel ou distanciel.
- Réaliser avec le directeur de l'école primaire de Sinceny un livret sur les métiers de la faïence à destination des écoliers et du jeune (ou moins jeune) public.
- Ne pas prévoir d'activités sur le 1er semestre 2021 au risque de les voir annulées, ce qui est déstabilisant. Pas de faux espoirs !
- Sorties dans le département en covoiturage telles que Laon, Musée Lecuyer à St-Quentin, Hospice de Château-Thierry.

*** Remarque d'un participant**

Pour le prochain bilan financier 2021, il ne faudra pas compter sur le report des cotisations 2020, soit environ 782 euros.

L'ordre du jour a été respecté malgré les conditions dans laquelle cette assemblée s'est tenue.

Le président, Monsieur Bernard Violette, remercie tous les participants à cette session exceptionnelle.

Le président

La secrétaire

Bernard Violette

Marie-Laure Wattiaux

Siège social : Mairie de Sinceny Place du 8 mai 1945 02300 Sinceny - Tél. : 0323521512

Les statuts de l'association sont disponibles à la mairie de Sinceny

Le Bureau : C. Galet, C. Honoré, J. Marquette, J-S Simon, B Violette, M-L Wattiaux

SITE INTERNET : <http://www.faïence-sinceny.fr>